

Séance ordinaire du 19 mai 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-neuf mai deux mille vingt à neuf heures onze, par visioconférence et au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot,

directeur du Bureau de la mairie, Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

---

#### **CE-2020-05-01**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 19 mai 2020.

---

#### **CE-2020-05-02**

##### **Approbation du procès-verbal des séances des 11 et 12 mai 2020**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 11 et 12 mai 2020.

---

#### **CE-2020-05-03**

##### **Modification de la résolution CE-2020-00-32 « Aide financière à des organismes de la communauté » et modification de la résolution CV-2020-00-47 « Aide financière à des organismes de la communauté »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2020-00-32 « Aide financière à des organismes de la communauté » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« Il est également résolu de convenir que la somme de 215 501 \$ pour le Patro de Lévis est payable en mai 2020 plutôt qu'en août 2020. ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2020-00-47 « Aide financière à des organismes de la communauté » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« De convenir que la somme de 215 501 \$ pour le Patro de Lévis est payable en mai 2020 plutôt qu'en août 2020. ».

---

#### **CE-2020-05-04**

##### **Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019**

[Document d'aide à la décision DG-2020-006](#)

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la séance du conseil de la Ville du 25 mai 2020.

---

#### **CE-2020-05-05**

##### **Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2019 et des**

### **rapports des auditeurs indépendants**

[Document d'aide à la décision DG-2020-007](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2019 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et les rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la séance du conseil de la Ville du 25 mai 2020.

### **CE-2020-05-06**

#### **Renflouement de certaines réserves financières**

[Document d'aide à la décision DG-2020-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2020 :

- réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire d'un montant de 500 000\$;
- réserve financière pour les coûts d'autoassurance d'un montant de 1 000 000 \$;
- réserve financière pour la consommation d'énergie d'un montant de 250 000 \$;
- réserve financière pour les cours d'eau d'un montant de 250 000 \$;
- réserve financière pour les déversements de contaminants d'un montant de 200 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums au montant de 1 000 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 300 000 \$;
- réserve financière pour le développement et la mise à niveau de la centrale 9-1-1 d'un montant de 100 000 \$.

### **CE-2020-05-07**

#### **Dépôt d'un rapport de consultation écrite en regard d'un acte désigné comme prioritaire**

[Document d'aide à la décision GRE-2020-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard de l'acte suivant qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-021 :

- Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants  
Document d'aide à la décision ENV-2020-007.
- 

#### **CE-2020-05-08**

##### **Adoption du Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux**

[Document d'aide à la décision GRE-2020-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-20-28 concernant la division du territoire en districts électoraux. Ce règlement a pour objet de diviser le territoire de la ville en 15 districts électoraux et de remplacer le règlement RV-2016-15-64 adopté au même effet.

---

#### **CE-2020-05-09**

##### **Réhabilitation du lot 2 433 278 du cadastre du Québec, engagement de non-construction et financement des travaux d'aménagement relatifs à l'instabilité de la falaise**

[Document d'aide à la décision ENV-2020-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la surveillance des travaux, ainsi que les travaux d'aménagement des lots 2 433 273, 2 433 278 et 2 433 279 du cadastre du Québec relatifs à l'instabilité de la falaise au montant maximal de 110 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de s'engager à ne pas faire de projet de construction autre que les travaux relatifs à l'instabilité de la falaise sur le lot 2 433 278 de ce cadastre.

---

#### **CE-2020-05-10**

##### **Financement d'une partie de la dépense relative aux travaux 2020 de réfection des stationnements municipaux et de construction de trottoirs des rues Métivier et Monseigneur-Bourget (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-042](#)

Il est résolu de financer une partie de la dépense relative aux travaux 2020 de réfection des stationnements municipaux et de construction de trottoirs des rues Métivier et Monseigneur-Bourget (secteur Lévis) au montant maximal de 405 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

---

#### **CE-2020-05-11**

##### **Financement de la dépense relative aux travaux de consolidation du mur-quai au parc de l'Anse-Benson**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-054](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de consolidation du mur-quai au parc de l'Anse-Benson au montant maximal de 2 000 000 \$, à

même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

---

#### **CE-2020-05-12**

##### **Dépôt des amendements budgétaires et virements de fonds de la Société de transport de Lévis**

[Document d'aide à la décision INF-2020-005](#)

Le rapport des amendements budgétaires et virements de fonds pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020 de la Société de transport de Lévis, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer le rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

---

#### **CE-2020-05-13**

##### **Approbation du Règlement numéro 158 autorisant un emprunt à long terme de 41 300 000 \$ pour le financement de travaux préparatoires ainsi que des plans et devis du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis, de la Société de transport de Lévis**

[Document d'aide à la décision INF-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le Règlement numéro 158 autorisant un emprunt à long terme de 41 300 000 \$ pour le financement de travaux préparatoires ainsi que des plans et devis du projet de « Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture » à Lévis, de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-2020-006.

---

#### **CE-2020-05-14**

##### **Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 23 avril 2020**

[Document d'aide à la décision INC-2020-005](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le jeudi 23 avril 2020, est déposé, à titre d'information.

---

#### **CE-2020-05-15**

##### **Aide financière au Service d'entraide de Bernières St-Nicolas**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non-récurrente de 17 146 \$ au Service d'entraide de Bernières St-Nicolas, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité.*

---

**CE-2020-05-16**

**Aide financière à Le filon, au Service d'entraide de Pintendre et au Service d'entraide de St-Étienne**

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non-récurrente de 20 000 \$ à Le filon, de 10 000 \$ au Service d'entraide de Pintendre et de 10 000 \$ au Service d'entraide de St-Étienne, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne et de soutenir l'ouverture sécuritaire des jardins communautaires, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour le maintien de leurs activités auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité*.

---

**CE-2020-05-17**

**Règlement modifiant le Règlement RV-2019-19-81 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville**

[Document d'aide à la décision DSA-2020-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2019-19-81 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSA-2020-015. Ce règlement a pour objet de mettre à jour des tarifs dont l'indexation est applicable en 2020.

---

**CE-2020-05-18**

**Dépôt du rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone A0703 à même une partie de la zone A0704, chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-029;
  - d'adopter le Règlement RV-2020-20-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-26, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.
- 

**CE-2020-05-19**

**Dépôt du rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (assouplissement de normes pour les bâtiments en rangées**

**situés dans la zone M1154, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-031](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à *l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-020-031;
- d'adopter le Règlement RV-2020-20-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-24, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

#### **CE-2020-05-20**

**Dépôt du rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages P106 entraide humaine (banque alimentaire, ressourcerie ou autre) dans la zone M0132, route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-064](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à *l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-064;
- d'adopter le Règlement RV-2019-19-85 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-02-73, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

#### **CE-2020-05-21**

**Adoption du Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (modification des intentions d'aménagement dans le parc des Chutes-de-la-Chaudière)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-067](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2020-19-99 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-00-75, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-067. Ce règlement a pour objet de modifier les intentions d'aménagement relatives au parc des Chutes-de-la-Chaudière, ainsi que les usages compatibles avec l'affectation récréo-écologique afin d'y permettre la réalisation d'un projet récréotouristique.

Le changement apporté par rapport au Projet de règlement consiste à modifier l'article 126 qui énonce les intentions d'aménagement relatives au parc des Chutes-de-la-Chaudière afin de:

- circonscrire le projet récréotouristique sur une aire représentant 4 % de la superficie totale du parc, située dans le cadran sud-est;
- préciser les critères d'analyse au PIIA encadrant la réalisation d'un projet récréotouristique.

Une correction a également été apportée à l'article 3 pour y corriger une erreur quant à l'identification d'un alinéa.

#### **CE-2020-05-22**

**Dépôt du rapport sur la consultation écrite et adoption du Règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de 10 à 13 du nombre d'unités d'habitations multifamiliales isolées (4 à 6 logements) permise par contingentement dans la zone H0883, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-069](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Second projet de règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement qui a été désigné comme prioritaire, conformément à *l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 22 mars 2020*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-069;
- d'adopter le Règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-03-25, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

#### **CE-2020-05-23**

**Appel de candidatures pour la location d'un local dans la gare intermodale**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-034](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à procéder à un appel de candidatures, selon les termes et conditions indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2020-034, afin de louer un local dans le bâtiment de la gare intermodale de Lévis, d'une superficie approximative de 75 mètres carrés.

#### **CE-2020-05-24**

**Abrogation de la résolution CE-2019-11-57 « Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur**



**Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot » et annulation de l'offre d'achat de 9290-2477 Québec inc. sur une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), abrogation de la résolution CV-2019-07-12 « Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot » et remboursement d'un dépôt**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-052](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2019-11-57 « Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'abroger la CV-201-07-12 « Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot ».
- de rembourser le dépôt de 33 000 \$ à Gestion camtech inc.

#### **CE-2020-05-25**

**Demande d'aide financière à Lévis, ville éducative pour la relance du concours *Face aux dragons Lévis***

[Document d'aide à la décision DEV-2020-059](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de déposer une demande d'aide financière pour la relance du concours *Face aux dragons Lévis* dans le cadre de l'appel lancé par *Lévis, ville éducative* et désigner le le directeur du Développement économique et de la Promotion à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

#### **CE-2020-05-26**

**Moratoire sur le remboursement des emprunts contractés par le Centre Bruno-Verret et le Complexe de soccer Honco de Lévis avec le cautionnement de la Ville**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-060](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction des services administratifs à confirmer au Centre Desjardins aux entreprises de Lévis-Lotbinière-Bellechasse l'autorisation de la Ville à faire bénéficier le

Centre Bruno-Verret et le Complexe de soccer Honco de Lévis d'un moratoire de six mois sur les emprunts qui ont été contractés auprès de cette institution financière avec le cautionnement de la Ville et d'autoriser le trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2020-05-27**

##### **Camion de cuisine au quai Paquet pour la période estivale 2020**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-062](#)

Il est résolu de retenir le scénario 2 limitant le calendrier de présence des candidates et candidats qui désirent louer un espace pour un camion de cuisine au quai Paquet, pour la période estivale 2020, en fonction des commerces du secteur de la Traverse ayant un produit signature similaire, tel qu'il est présenté à la fiche de prise de décision DEV-2020-062.

---

#### **CE-2020-05-28**

##### **Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2020-2021**

[Document d'aide à la décision APP-2020-052](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler les contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 1<sup>er</sup> juin 2021, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision APP-2020-052.

---

#### **CE-2020-05-29**

##### **Attribution de contrats pour les travaux de pavage, de resurfaçage, de réfection de bordures et de trottoirs, décret de travaux et financement afférent**

[Document d'aide à la décision APP-2020-065](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour les travaux de pavage, de resurfaçage, de réfection de bordures et de trottoirs pour l'année 2020 seulement (appel d'offres 2020-50-07), comme suit et de décréter ces travaux :

- à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 6 571 604,18 \$, avant TPS et TVQ, pour le regroupement des lots A et B;
- à Gilles Audet excavation inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 4 689 490,65 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot C;
- à Les entreprises Lévisiennes inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 2 074 927,03 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot D;

conformément au devis et à leur soumission.

Il est également résolu de financer une partie de cette dépense au montant maximal de 202 000\$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

---

**CE-2020-05-30****Attribution du contrat pour la réfection de toiture, de verrière et de cages d'escalier du bâtiment situé au 795, Alphonse-Desjardins (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision APP-2020-066](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de toiture, de verrière et de cages d'escalier du bâtiment situé au 795, Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) (appel d'offres 2020-50-20), à Construction Jacques Dubois et fils inc., au prix de 948 680 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2020-05-31****Attribution du contrat pour l'alimentation en eau du quai Paquet**

[Document d'aide à la décision APP-2020-067](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'alimentation en eau du quai Paquet (appel d'offres 2020-50-32), à Excavation Marcel Vézina inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 99 025 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2020-05-32****Attribution des contrats pour les travaux à tarif horaire pour la réfection de ponceaux, de réseaux d'aqueduc et d'égouts**

[Document d'aide à la décision APP-2020-068](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les contrats pour les travaux à tarif horaire pour la réfection de ponceaux, de réseaux d'aqueduc et d'égouts (appel d'offres 2020-55-19), de la façon suivante :

- à Excavation Bergedac inc., qualifié au premier rang, au montant estimé à 674 722,50 \$, avant TPS et TVQ;
- à Les construction Bé-con inc., qualifié au deuxième rang, au montant estimé à 278 490,75 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

---

**CE-2020-05-33****Autorisation à SNC-Lavalin GEM Québec inc. dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture**

[Document d'aide à la décision BMD-2020-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner SNC-Lavalin GEM Québec inc. à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser à signer tous les documents déposés dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture.

---

**CE-2020-05-34****Entente d'union pour l'acquisition regroupée de sel de déglçage pour la saison 2020-2021 à intervenir avec la Ville de Québec**[Document d'aide à la décision APP-2020-051-R-1](#)

Il est résolu de conclure l'entente d'union pour l'acquisition regroupée de sel de déglçage pour la saison 2020-2021 à intervenir avec la Ville de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-2020-051-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

**CE-2020-05-35****Modification du contrat relatif aux licences de la Suite bureautique Microsoft office 365**[Document d'aide à la décision APP-2020-071](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le contrat relatif aux licences de la Suite bureautique Microsoft office 365, conclu par la résolution CV-2019-01-33, au montant de 361 679,28 \$, avant TPS et TVQ, suivant l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-071, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

---

**CE-2020-05-36****Engagement de la Ville à l'égard des modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018***[Document d'aide à la décision GEN-2020-064](#)

Il est résolu :

- de s'engager à respecter les modalités du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018* qui s'appliquent à la Ville;
- de s'engager à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du de ce programme;

- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux annexée à la fiche de prise de décision GEN-2020-064 et de tous les autres documents exigés par le ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de ce ministre;
- de s'engager à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitante ou habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitante ou habitant pour l'ensemble des cinq années de ce programme;
- de s'engager à informer ce ministère de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville;
- d'attester que la programmation de travaux annexée à cette fiche de prise de décision comporte des coûts réalisés véridiques.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction du génie à présenter officiellement la programmation en date de décembre 2019 au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018*.

#### **CE-2020-05-37**

##### **Attribution du contrat pour le remplacement du système de rail et de chariots des cloisons mobiles**

[Document d'aide à la décision APP-2020-070](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour le remplacement du système de rail et de chariots des cloisons mobiles (appel d'offres 2020-50-09), à Construction Couture et Tanguay inc., au prix de 139 780 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

#### **CE-2020-05-38**

##### **Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 40.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---